

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Christine DULAC-ROUGERIE, Odile VIGNAL, Thierry ORLIAGUET

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Mme Danielle AUROI donne pouvoir à Mme Martine REMBERT-MANTELET et quitte la séance à partir de la question n° 4.

Mme Carole COURTIAL donne pouvoir à Mme Cécile AUDET pour la question n° 1.

M. Jérôme GODARD donne pouvoir à Mme Sandrine BERGEROT-RAYNAL et quitte la séance à partir de la question n° 2.

Mme Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir de la question n° 4.

M. Bruno SLAMA donne pouvoir à M. Dominique ADENOT et quitte la séance à partir de la question n° 6.

A partir de la question n° 9, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 8

**ELECTION DES MEMBRES REPRÉSENTANT LE CONSEIL MUNICIPAL AU JURY
DE CONCOURS DE MAÎTRISE D'OEUVRE RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT DE
LA PLACE DES DROITS DE L'HOMME**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Parmi les dossiers inscrits à l'ordre du jour de cette séance du Conseil Municipal, figure la demande de validation et d'autorisation de lancement de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la Place des Droits de l'Homme.

L'organisation de ce concours nécessite la désignation d'un jury dont la composition est la suivante :

- le président du jury : Monsieur le Maire ou son représentant
- 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus en son sein par le Conseil Municipal,
- 6 maîtres d'œuvres désignés par le président du jury
- 5 personnalités compétentes désignées par le président du jury

Les membres titulaires et suppléants doivent être élus au scrutin de listes à la représentation proportionnelle au plus fort reste, selon les modalités décrites dans le Code des Marchés Publics (article 22 I, II, III).

Modalités de dépôt des listes

Les listes sont déposées au Secrétariat Général la veille du scrutin avant 18h.

Scrutin

L'élection a lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il vous est proposé de mettre en œuvre ces dispositions.

DELIBERATION

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce sur le principe d'un vote à main levée.

Sont élus à l'unanimité :

Titulaires : Dominique ADENOT, Alain LAFFONT, Yves REVERSEAU, Jacques LANOIR, Anne COURTILLÉ

Suppléants : Odile SAUGUES, Jean-Michel DUCLOS, Odile VIGNAL, Cyril CINEUX, Jean-Pierre BRENAS.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 13 octobre 2009

Le Maire,